



GUIDE DU BÉNÉVOLE



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
QUI SOMMES-NOUS ?	6
PARTICIPATION AU RÉPIT DES AIDANTS FAMILIAUX	8
PARTICIPATION AUX ANIMATIONS FESTIVES DE L'ASSOCIATION	11
PARTICIPATION À L'OPÉRATION BRIOCHES	14
PARTICIPATION AU FORUM DES ASSOCIATIONS	18
CONSEILS DANS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES	22
PARTICIPATION AU CONSEIL DE VIE SOCIALE	26
DEVENIR ADMINISTRATEUR	30

PRÉAMBULE

Avant de commencer : ce que vous devez savoir

Ce guide vous présente les différentes missions bénévoles proposées par l'Unapei 34.

En **36 pages**, vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir pour vous engager sereinement : les types de missions, le niveau d'implication attendu, les compétences requises, et les particularités liées à l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental.

Ce que nous vous proposons

- Des missions variées : accompagnement individuel, animations festives et culturelles, sorties et événements, aide administrative, participation au Conseil de Vie Sociale (CVS)... ;
- Un engagement flexible, adapté à vos disponibilités : ponctuel (quelques heures par an), hebdomadaire ou plus régulier. Tout le monde n'a pas les mêmes disponibilités, et c'est très bien ainsi ;
- Aucune compétence technique obligatoire : la motivation prime sur les diplômes. Nous accueillons des profils très variés, et nous formons nos bénévoles à l'essentiel ;
- Un cadre spécifique lié au handicap mental : quelques notions de posture, de communication adaptée et de sécurité seront abordées lors d'une formation initiale. Elles sont indispensables pour vous sentir à l'aise et agir efficacement ;
- Vous avez également la possibilité de vous engager autrement en rejoignant le Conseil d'Administration de l'Unapei 34 et en contribuant à des missions stratégiques telles que la gestion, le développement, les finances, le patrimoine, etc.

Pourquoi s'engager avec nous ?

Les bénévoles ne viennent pas uniquement "pour aider", ils viennent pour vivre une expérience. S'engager à l'Unapei 34, c'est avant tout :

- Du sens : une utilité sociale concrète, visible au quotidien, auprès de personnes qui ont besoin de vous ;
- Des relations humaines fortes et authentiques, avec des personnes attachantes, leurs familles et des équipes professionnelles engagées.

**Vous ne venez pas "juste donner du temps", vous faites
partie d'un cadre structuré, soutenant et chaleureux.**

Vous ne serez jamais seul(e)

L'Unapei 34 s'engage à vous accompagner tout au long de votre engagement :

- Formation initiale (posture, communication adaptée, sécurité) ;
- Binôme avec un bénévole expérimenté ou un professionnel lors de vos premiers pas ;
- Référent Unapei 34 identifié dans chaque secteur, disponible pour répondre à vos questions et vous orienter ;
- Supervisions régulières et échanges collectifs pour partager vos expériences ;
- Une ambiance collective dynamique, joyeuse et bienveillante.

Votre engagement, nous le reconnaissons

L'association s'engage à valoriser votre implication : événements dédiés aux bénévoles, remerciements, reconnaissance publique de votre contribution. Votre engagement mérite d'être célébré.

À chaque profil, sa motivation

Tous les bénévoles ne s'engagent pas pour les mêmes raisons. Voici ce que l'Unapei 34 peut vous apporter selon votre profil :

- **Étudiants** : une expérience humaine valorisable sur un CV, une découverte du secteur médico-social ;
- **Actifs** : du sens, un équilibre personnel, un engagement qui sort de la routine professionnelle ;
- **Retraités** : un sentiment d'utilité, du lien social, une façon de rester actif et connecté ;
- **Professionnels** : une façon de mettre son expertise au service d'une cause, en dehors du cadre salarial.

	75 RUE CLÉMENT FRANÇOIS PRUNELLE	
	ZAC EUROMÉDECINE II	
	34790 GRABELS	
	04 67 54 29 77	
	association@unapei34.fr	
	www.unapei34.org	

QUI SOMMES-NOUS ?

Devenir bénévole de l'Unapei 34, ce n'est pas seulement occuper une fonction. C'est devenir acteur des décisions, défendre des droits, et bâtir une société plus inclusive pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

L'Unapei 34 est une association parentale fondée sur l'engagement de proches, parents, frères, sœurs, amis, de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Gérée par des administrateurs qui sont eux-mêmes parents de personnes concernées, elle fait partie du réseau national Unapei, premier réseau associatif français dans le champ du handicap.

Ses origines remontent aux années 1950, lorsque des familles se sont mobilisées pour créer des solutions d'accompagnement adaptées, inexistantes à l'époque. Notre mission est de défendre les droits des personnes en situation de handicap, d'accompagner les familles et de piloter des établissements et services adaptés sur l'ensemble du département de l'Hérault.

Notre réseau en chiffres

- Membre du réseau national Unapei (330 associations, 3 000 établissements en France)
- Partenaire : Unapei 30, marque commerciale commune UNIK
- ÉALOR : la marque commerciale de l'entreprise adaptée Étang de l'Or, située à Castelnau-le-Lez
- Unapei 34 : 33 établissements & services sur l'Hérault, 1 300 personnes en situation de handicap mental accompagnées, 860 professionnels, 20 administrateurs (H/F)
- Un conseil d'administration composé majoritairement de parents et de proches engagés

Un acteur militant

Au-delà de la gestion d'établissements, l'Unapei 34 agit pour :

- Créer davantage de places afin de répondre aux besoins des familles ;
- Éviter les ruptures de parcours (développement de crèches inclusives, dispositifs d'unités pour personnes en situation de handicap vieillissantes (UPHV)...)
- Faire reconnaître pleinement la personne en situation de handicap mental comme citoyen à part entière.

Nos secteurs d'activité



Pôle enfance

L'Unapei 34 consacre l'un de ses cinq pôles d'action à **l'enfance** pour permettre un accompagnement et une insertion des personnes en situation de handicap mental le plus tôt possible. En facilitant l'accès à l'information pour les familles et en encourageant l'autonomie progressive de chacun, l'Unapei 34 agit pour rendre les jeunes personnes en situation de handicap acteurs de leur projet de vie. Notre pôle dispense une éducation spécialisée sur le plan éducatif, pédagogique et thérapeutique de la naissance jusqu'à la majorité.



Pôle travail

L'Unapei 34 consacre l'un de ses cinq pôles d'action au **travail** afin de faciliter le parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mental. Cette insertion dans le monde du travail leur permet une plus grande autonomie et de consolider leur projet de vie. Le travail devient ainsi le principal support d'accompagnement. Le Pôle Travail regroupe des ESAT, des SAESAT, une EA où un soutien médico-psychologique peut également être assuré.



Pôle hébergement

L'Association Unapei 34 consacre l'un de ses cinq pôles d'action à **l'hébergement** pour favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'inclusion sociale d'un public vulnérable. À travers le besoin de chaque personne, il propose des unités de vie et des logements

intégrés dans la cité pour garantir l'accompagnement spécifique à chaque résident. En collaboration directe avec les ateliers occupationnels, les ESAT, ou encore les EA, ces lieux d'hébergement permettent de mutualiser et d'optimiser les moyens nécessaires pour offrir des conditions d'accueil de qualité dans un environnement adapté. L'Association Unapei 34 entend ainsi participer à la réalisation du projet de vie des personnes en situation de handicap, en réaffirmant que chacune d'entre elles doit être appréhendée dans sa singularité.



Pôle accompagnement

L'association Unapei 34 consacre l'un de ses cinq pôles d'action à **l'accompagnement** en assurant le suivi de toute personne issue ou non d'un établissement spécialisé, travaillant ou non en milieu protégé ou ordinaire. Il permet le suivi individuel, à domicile et à la carte de chaque personne en situation de handicap mental ainsi que de leur famille et veille à la continuité de l'accompagnement de ces personnes tout au long de leur vie, notamment lors des transitions importantes, que ce soit le passage à l'âge adulte ou lors du vieillissement.



Pôle soin

L'Association Unapei 34 consacre l'un de ses cinq pôles d'action au **soin** afin de proposer un accompagnement médicalisé mais aussi de bien-être et éducatif aux personnes en situation de handicap prononcé. Le Pôle Soins prend ainsi la personne dans sa globalité, sans jamais la réduire à ses besoins médicaux.



PARTICIPATION

AU RÉPIT DES

AIDANTS FAMILIAUX



Prendre soin de soi est une condition fondamentale pour accompagner au mieux un proche en situation de handicap.

L'Unapei 34 est une association engagée au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Dans ce cadre, elle développe des dispositifs de répit destinés à offrir aux aidants familiaux des moments de pause indispensables à leur propre équilibre. Car accompagner un proche au quotidien, aussi précieux que soit cet engagement, peut s'avérer épuisant sur le plan physique, émotionnel et psychologique.

C'est pourquoi l'association encourage activement toutes les initiatives et tous les dispositifs dédiés au répit, en s'appuyant sur l'implication de bénévoles motivés, bienveillants et disponibles. Rejoindre cette mission, c'est choisir de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées, tout en soutenant les familles dans leur rôle d'aidant.

> Votre rôle en tant que bénévole

En tant que bénévole au sein de l'Unapei 34, vous jouez un rôle essentiel dans la vie des personnes accompagnées. Votre engagement prend des formes variées, adaptées à vos compétences, vos disponibilités et vos centres d'intérêt. Voici les principales missions qui vous seront proposées :

- **Animation d'activités culturelles et créatives** : selon vos talents et compétences, vous pouvez proposer et animer des ateliers internes ou externes à l'établissement, musique, danse, lecture, arts plastiques, cuisine, jardinage, etc. Ces moments de partage contribuent directement au bien-être et à l'épanouissement des personnes accueillies.
- **Soutien ponctuel lors d'activités ou de sorties** : vous intervenez en renfort pour assurer le confort et la sécurité des personnes lors de sorties, d'activités ou de transferts. Votre présence bienveillante et attentive fait toute la différence dans ces moments de vie partagée.
- **Accompagnement individuel et répit familial** : vous prenez en charge une personne en situation de handicap pendant une, deux, trois heures ou davantage, offrant ainsi à ses proches aidants un moment de répit bien mérité. Cette forme d'engagement, particulièrement précieuse, permet aux familles de souffler, de récupérer et de mieux reprendre leur rôle d'accompagnant.

> Disponibilités et secteurs d'intervention

L'Unapei 34 intervient sur plusieurs territoires du département de l'Hérault, ce qui vous permet de vous engager au plus près de votre lieu de résidence ou de travail. Les secteurs géographiques couverts sont les suivants :

- Lunel,
- Castelnau-Le-Lez,
- Montpellier,
- Bassin de Thau,
- Viols-le-Fort,
- Saint-Martin-de-Londres.

La fréquence et les modalités de votre intervention sont définies en accord avec vos disponibilités et les besoins des personnes accompagnées. L'association veille à ce que chaque mission soit adaptée à votre profil et à vos contraintes personnelles ou professionnelles, pour que votre engagement s'inscrive dans la durée.

> Qualités et compétences recherchées

Nul besoin d'une formation spécialisée pour rejoindre l'équipe de bénévoles de l'Unapei 34. Ce qui compte avant tout, c'est votre attitude et votre engagement humain. L'association recherche des personnes qui incarnent les valeurs suivantes :

- **Dynamisme** : vous apportez de l'énergie et de l'entrain dans les activités que vous animez ou auxquelles vous participez, créant une atmosphère positive et stimulante.
- **Bonne humeur** : votre bienveillance naturelle et votre sourire contribuent à instaurer une relation de confiance avec les personnes accompagnées et leurs familles.
- **Esprit d'équipe** : vous travaillez en collaboration avec les équipes professionnelles et les autres bénévoles, dans un esprit de solidarité et de complémentarité.



PARTICIPATION AUX ANIMATIONS FESTIVES DE L'ASSOCIATION

Tout au long de l'année, l'Unapei 34 organise des événements festifs qui rythment la vie de l'association et créent des instants de joie, de partage et de convivialité pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Au fil des saisons, l'association propose une programmation festive riche et variée : loto de Montbazin, Karaoké-Crêpes Party, Fête de la Musique, après-midi dansant, etc ... Autant de rendez-vous attendus avec enthousiasme par les personnes accompagnées et leurs proches. Ces temps forts ne sont pas de simples distractions : ils sont de véritables moments de vie, porteurs de sens et d'émotions, qui renforcent les liens sociaux et favorisent l'inclusion et la participation de chacun.

Pour que ces événements soient une réussite, l'Unapei 34 s'appuie sur l'énergie et la générosité de ses bénévoles. En rejoignant l'équipe, vous contribuez directement à créer des moments chaleureux et inoubliables pour les participants et leurs familles. Votre présence, votre entrain et votre sourire font toute la différence dans l'ambiance et la qualité de ces journées festives.

> **Votre rôle en tant que bénévole**

En tant que bénévole lors des animations festives, votre implication est précieuse à chaque étape de l'événement. De la préparation en amont jusqu'au dernier moment de la journée, vous êtes un acteur clé de la réussite collective. Votre mission se décline en trois temps essentiels :

- **Préparation en amont de l'événement** : vous participez à la mise en place logistique et matérielle de la fête, installation de la salle, décoration, préparation des activités et du matériel nécessaire, courses. Cette phase de préparation, souvent invisible mais indispensable, garantit le bon déroulement de la journée et permet à l'équipe de se coordonner efficacement.
- **Organisation et animation le jour J** : le jour de l'événement, vous êtes pleinement mobilisé(e) aux côtés des équipes professionnelles. Vous contribuez à l'animation et à la coordination des activités, veillez à ce que chaque participant se sente bien accueilli et intégré, et intervenez avec réactivité et bonne humeur face aux imprévus.
- **Accueil chaleureux des participants** : vous accueillez les personnes en situation de handicap et leurs familles avec bienveillance et attention, les mettez à l'aise dès leur arrivée et partagez avec elles des instants de convivialité et de joie tout au long de la journée. Votre présence rassurante et votre disponibilité créent un environnement propice à la détente et au plaisir de tous.

> Disponibilités et secteurs d'intervention

Les animations festives de l'Unapei 34 se déroulent sur deux secteurs géographiques du département de l'Hérault :

- Montpellier, Montferrier-sur-Lez, Juvignac ou autres communes limitrophes,
- Bassin de Thau.

Ces missions bénévoles sont ponctuelles et liées au calendrier des événements de l'association. Elles représentent une opportunité idéale pour les personnes qui souhaitent s'engager de manière occasionnelle, sans contrainte de disponibilité régulière. Chaque événement est une occasion unique de vivre une expérience humaine forte et de repartir avec des souvenirs plein le cœur.

> Qualités et compétences recherchées

Pour participer aux animations festives de l'Unapei 34, aucune expérience particulière n'est requise. Ce sont avant tout vos qualités humaines qui feront la différence. L'association recherche des bénévoles qui font preuve de :

- **Aisance avec le public en situation de handicap** : vous êtes à l'aise dans le contact avec des personnes en situation de handicap, que vous approchez avec naturel, respect et bienveillance. Votre attitude ouverte et sans jugement favorise des interactions authentiques et positives.
- **Dynamisme, motivation et esprit d'équipe** : vous aimez vous investir pleinement dans ce que vous faites, travailler en équipe et apporter votre énergie au service d'un projet collectif. Votre enthousiasme est communicatif et contribue à créer une ambiance festive et chaleureuse.
- **Présence, énergie et sourire** : plus que tout, c'est votre présence sincère et votre bonne humeur qui feront toute la différence pour les participants. Un sourire, un regard attentif, un mot encourageant : ces petits gestes, en apparence anodins, ont un impact immense sur le bien-être et le plaisir des personnes accompagnées.



PARTICIPATION À

L'OPÉRATION BRIOCHES

Depuis plus de 50 ans, cet événement national, porté par le réseau Unapei, mobilise des bénévoles partout en France pour collecter des fonds au bénéfice des personnes en situation de handicap accompagnées dans nos établissements et services. Des milliers de brioches sont vendues partout en France.

Votre engagement, même pour quelques heures, fait une différence réelle. Chaque brioche vendue contribue directement à financer des projets concrets qui améliorent le quotidien et l'inclusion des personnes que nous accompagnons.

Ce guide vous accompagne pas à pas pour que votre expérience bénévole soit simple, agréable et efficace.

> Opération Brioches : pourquoi et pour qui ?

✖ Une collecte de fonds au service de l'inclusion

Les fonds récoltés lors de l'Opération Brioches sont intégralement utilisés pour financer des projets concrets au sein des établissements et services de l'Unapei 34 :

- Achat de matériel pédagogique et de loisirs adapté ;
- Financement de sorties culturelles et d'activités inclusives ;
- Soutien à des projets d'autonomie et d'insertion professionnelle ;
- Amélioration du cadre de vie dans les foyers et résidences.

✖ Qui bénéficie de votre action ?

L'Unapei 34 accompagne des personnes enfants et adultes en situation de handicap mental dans l'Hérault. Grâce à vous, ces personnes bénéficient de moyens supplémentaires pour vivre mieux, apprendre davantage et s'épanouir dans la société.

> Votre rôle de bénévole

✖ Avant l'événement : diffuser et mobiliser

En amont de la semaine de l'Opération Brioches, vous pouvez jouer un rôle clé en parlant de l'événement autour de vous. Vous pouvez soutenir également l'Unapei 34 sur toute la logistique (commande, livraison, comptabilité). Votre mission est de susciter l'intérêt et d'augmenter les ventes :

- Parlez de l'opération à votre famille, vos amis, vos collègues ;
- Proposez à votre entreprise ou établissement scolaire d'organiser une vente ;

- Relayez l'événement sur vos réseaux sociaux avec les visuels fournis par Unapei 34 ;
- Distribuez les flyers et affiches de communication mis à votre disposition.

Première quinzaine d'octobre : tenir un stand de vente

Durant la semaine dédiée, vous participez directement à la vente des brioches sur des points de vente identifiés. Voici comment cela se passe :

- Vous êtes accueilli(e) par le référent Unapei 34 de votre secteur ;
- Vous prenez en charge un stand (supermarché, école, marché, événement local...) ;
- Vous proposez les brioches aux passants en expliquant l'objectif de la collecte ;
- Vous gérez la caisse et remettez les fonds collectés à l'équipe Unapei 34.

Informations pratiques

Secteurs d'intervention

L'Opération Brioches se déroule sur plusieurs secteurs géographiques dans l'Hérault. Précisez votre secteur de préférence lors de votre inscription :

- Montpellier
- Castelnau-Le-Lez
- Bassin de Thau
- Lunel
- Saint-Martin-de-Londres.

Ce que vous devez prévoir

- Tenues confortables (vous serez debout plusieurs heures) ;
- Monnaie de départ fournie par Unapei 34, ne pas utiliser votre argent personnel ;
- Votre téléphone pour contacter le référent en cas de besoin ;
- Votre enthousiasme et le sourire, les deux ingrédients essentiels !

Conseils pour réussir votre vente

Vendre des brioches pour une bonne cause, ça s'apprend vite ! Voici quelques conseils pratiques pour aborder votre mission avec confiance.

L'accroche

- Présentez-vous clairement : « **Bonjour, je suis bénévole pour l'Unapei 34** » ;
- Expliquez en une phrase l'objectif : « **Nous vendons des brioches pour financer des activités pour des personnes en situation de handicap** » ;
- **Souriez !** Un accueil chaleureux met immédiatement à l'aise.

La vente

- Montrez la brioche, décrivez-la brièvement : pur beurre, faite spécialement pour l'événement ;
- Indiquez clairement le prix et rappelez que c'est 100 % reversé à l'association ;
- Depuis peu, l'Unapei 34 reverse une partie des bénéfices sont reversés à l'association ONCODÉFI dans le cadre d'octobre rose (lutte contre le cancer) ;
- L'Unapei 34 est labélisée « DON EN CONFIANCE » : 100% transparente sur les dons perçus lors de campagne de générosité ;
- Remerciez chaque acheteur, même pour un petit achat.

Si vous avez des questions sur le handicap

Il est possible que des passants vous posent des questions sur le travail de l'Unapei 34. Soyez naturel(le) et bienveillant(e). L'essentiel est de transmettre que l'association accompagne des personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne pour favoriser leur autonomie et leur inclusion sociale.



PARTICIPATION

AU FORUM DES

ASSOCIATIONS

Les forums des associations ont lieu généralement en septembre mais peuvent évoluer sur l'année. C'est le moment idéal pour capter l'attention de personnes motivées en début d'année associative et les inciter à rejoindre l'aventure bénévole de l'Unapei 34 !

Les forums des associations sont de véritables vitrines pour l'association : ils permettent de toucher un large public, de recruter de nouveaux bénévoles et de sensibiliser la population à la cause du handicap.

En tenant un stand aux côtés des administrateurs, vous incarnez les valeurs de l'Unapei 34 : ouverture, bienveillance et engagement. Votre présence et votre enthousiasme sont les meilleurs arguments pour donner envie aux gens de s'impliquer à leurs côtés.

> Pourquoi participer aux forums des associations ?

✖ Un moment clé pour le rayonnement de l'association

Les forums des associations sont des espaces de rencontre organisés par les mairies et collectivités, généralement en début d'année scolaire. Des dizaines, voire des centaines d'associations y tiennent un stand pour se présenter au grand public. Pour l'Unapei 34, c'est une opportunité unique de :

- Faire connaître l'association et ses missions au plus grand nombre ;
- Recruter de nouveaux bénévoles motivés et diversifier les profils ;
- Rencontrer des futurs candidats à des postes sur nos établissements ;
- Sensibiliser le public au handicap intellectuel et psychique ;
- Créer des liens avec d'autres associations et partenaires locaux ;
- Renforcer l'ancrage territorial de l'Unapei 34 dans l'Hérault.

✖ Un enjeu de visibilité pour les personnes accompagnées

Participer aux forums, c'est aussi affirmer la place des personnes en situation de handicap dans la société. Chaque échange, chaque flyer distribué, chaque sourire échangé contribue à changer le regard du public sur le handicap et à promouvoir une société plus inclusive.

✖ Secteurs d'intervention

La mission Forum des Associations est disponible sur les secteurs suivants : Montpellier, Castelnau-Le-Lez, Bassin de Thau, Lunel.

> Votre rôle de bénévole au forum

Accueillir le public avec chaleur

Votre première mission est d'accueillir les visiteurs qui s'approchent du stand Unapei 34. Un accueil réussi repose sur quelques réflexes simples :

- Soyez souriant(e) et disponible, sans être intrusif : laissez les gens s'approcher naturellement ;
- Adaptez votre discours à votre interlocuteur : curieux de passage, parent d'une personne handicapée, étudiant cherchant un engagement bénévole... ;
- Restez disponible pour répondre aux questions, même les plus inattendues.

Présenter l'association et ses activités

En soutien des administrateurs présents sur le stand, votre rôle est de présenter l'Unapei 34 de manière claire et engageante.

Voici les points essentiels à maîtriser :

- Qui est l'Unapei 34 : une association parentale qui accompagne des personnes en situation de handicap mental dans l'Hérault ;
- Les missions de l'association : accompagnement, inclusion, défense des droits, soutien aux familles ;
- Les établissements et services gérés par l'association ;
- Les différentes missions bénévoles disponibles et comment s'engager ;
- Les événements phares : Opération Brioches, forums, Conseil de Vie Sociale, aide administrative...

Donner envie de s'engager

L'un des objectifs clés du forum est de recruter de nouveaux bénévoles. Votre témoignage personnel est votre meilleur atout :

- Partagez votre propre expérience bénévole avec sincérité et enthousiasme ;
- Expliquez ce que vous avez appris et ce que vous avez apporté ;
- Rassurez les personnes hésitantes : nul besoin de compétences particulières, juste de la bonne volonté ;
- Invitez les intéressés à laisser leurs coordonnées pour être recontactés.

> Les messages clés à retenir

Pour présenter l'Unapei 34 de manière cohérente, voici les messages essentiels à avoir en tête lors du forum :

- **C'est quoi l'Unapei 34 ?**
 - Une association parentale qui accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique dans l'Hérault, depuis plus de 60 ans.
- **Qui accompagnez-vous ?**
 - Des enfants et des adultes en situation de handicap mental, dans des établissements et services spécialisés.
- **Comment devenir bénévole ?**
 - En remplissant le formulaire sur notre stand ou en contactant l'association. Plusieurs missions sont disponibles selon vos disponibilités.
- **Faut-il des compétences spéciales ?**
 - Non ! Chaque profil est le bienvenu. L'essentiel, c'est la motivation et l'envie d'aider.
- **Comment vit économiquement l'Unapei 34 ? (dotation)**
 - dotations autorités tarification : ARS Occitanie, CD Hérault
- **Y a t il d'autres financements ?**
 - Oui, l'Unapei 34 organise chaque année l'Opération Brioches qui permet de financer des projets concrets pour les résidents. Le fonds de dotation KRISTAL permet de collecter des fonds pour financer des projets type création de crèche mixte inclusive, etc...

> Votre rôle de bénévole au forum

Le jour J : comment bien se préparer ?

- Arrivez en avance pour aider à l'installation du stand et vous familiariser avec les supports de communication ;
- Prenez connaissance des documents disponibles sur le stand : flyers, plaquettes, formulaires d'inscription bénévole ;
- Échangez avec les administrateurs présents pour harmoniser les discours.

Pendant le forum

- Alternez les moments d'accueil actif et les temps de disponibilité passive ;
- Notez les coordonnées des personnes intéressées par le bénévolat ou souhaitant plus d'informations ;
- Signalez aux administrateurs toute question complexe dépassant votre connaissance de l'association.



CONSEILS DANS

LES DÉMARCHES

ADMINISTRATIVES



Chaque année, de nombreuses familles et personnes en situation de handicap se retrouvent démunies face à la complexité des démarches administratives : formulaires à remplir, courriers officiels à comprendre, dossiers à constituer...

En rejoignant cette mission, vous apportez une aide concrète et précieuse à des personnes qui, sans vous, pourraient passer à côté de droits importants ou se décourager face à des procédures parfois intimidantes.

Aucune compétence juridique n'est nécessaire. Ce qui fait la différence, c'est votre patience, votre sens de la pédagogie et votre envie sincère d'aider. Vous n'êtes pas là pour faire à la place des gens, mais pour les accompagner à mieux faire par eux-mêmes.

Pourquoi cette mission est-elle essentielle ?

Un système administratif souvent inaccessible

Le système administratif français est reconnu pour sa complexité. Pour des personnes en situation de handicap ou leurs proches aidants, cette complexité peut devenir un véritable obstacle à l'accès aux droits et aux aides auxquels ils sont légitimement éligibles :

- Formulaires longs et au vocabulaire technique (MDPH, CAF, CPAM, AGEFIPH...);
- Délais de traitement parfois très longs qui génèrent stress et inquiétude ;
- Multiplication des interlocuteurs et des organismes à contacter ;
- Dématérialisation des services publics, source d'exclusion pour les non-initiés au numérique ;
- Barrière de la langue pour certaines familles d'origine étrangère.

Un impact direct sur la vie des personnes

Les difficultés administratives non résolues peuvent entraîner des conséquences concrètes et durables sur la vie des personnes accompagnées : perte de droits faute de renouvellement dans les délais, retard dans l'accès à une prestation, sentiment d'abandon ou d'incompréhension face aux institutions.

Votre intervention, même ponctuelle, peut changer concrètement la situation d'une famille et lui redonner confiance en sa capacité à naviguer dans ces démarches.

> Votre rôle de bénévole

Écouter et comprendre la situation administrative

Avant toute action, il est essentiel de bien comprendre la situation de la personne que vous accompagnez. Chaque cas est unique et mérite une attention particulière :

- Prenez le temps d'écouter sans interrompre ni minimiser les difficultés exprimées ;
- Posez des questions ouvertes pour cerner précisément le besoin : « De quel type de démarche s'agit-il ? », « Qu'avez-vous déjà tenté ? » ;
- Identifiez les documents déjà en possession de la personne ;
- Évaluez le degré d'urgence de la situation.

Guider pas à pas dans les démarches

Votre rôle est d'accompagner, pas de vous substituer. Vous guidez la personne dans la réalisation des démarches en lui expliquant chaque étape :

- Expliquez le but et le fonctionnement de chaque formulaire ou document ;
- Décomposez les démarches complexes en étapes simples et accessibles ;
- Aidez à rassembler les pièces justificatives nécessaires ;
- Relisez ensemble les documents remplis avant envoi ;
- Notez les références, numéros de dossier et dates d'envoi pour assurer le suivi.

Transmettre les clés de l'autonomie

L'objectif à long terme est de rendre les personnes plus autonomes, afin qu'elles puissent progressivement gérer seules leurs démarches. Pour cela :

- Expliquez où trouver les bons formulaires (sites officiels, organismes...) ;
- Transmettez des repères simples : délais habituels, organismes compétents, droits de recours ;
- Encouragez la personne à noter les informations importantes ;
- Valorisez chaque progrès dans la prise en main de ses démarches.

> Démarches fréquemment rencontrées

Sans prétendre à l'exhaustivité, voici les types de démarches les plus souvent rencontrés dans cette mission :

- **MDPH** : demande ou renouvellement AAH, RQTH, PCH, carte mobilité...
- **CAF** : allocations familiales, APL, RSA, prime d'activité...
- **CPAM**, mutuelle : affiliation, remboursements, ALD, invalidité...
- **Logement** : demande HLM, APL, dossier de location...
- **Impôts** : déclaration de revenus, déductions liées au handicap...
- **Courriers officiels** : comprendre une notification, rédiger un recours...

Important : en cas de situation complexe dépassant vos compétences (litige juridique, recours contentieux, tutelle...), orientez toujours la personne vers un professionnel qualifié ou un service social spécialisé. Votre rôle est d'accompagner, non de conseiller juridiquement. De plus, en cas de besoin, la rubrique « **ESPACE FAMILLES** » du site internet de l'Unapei 34 met à votre disposition des fiches pratiques utiles dans vos actions : unapei34.org.

> Organisation pratique

👤 Comment se déroulent les accompagnements ?

- Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de l'Unapei 34 situés à Grabels ou directement au domicile selon les situations (à valider car frais de déplacements à prévoir...);
- La durée est variable selon la complexité des démarches (de 30 min à 2h en moyenne);
- Comme indiqué en préambule du guide, vous êtes mis en relation avec les personnes par votre référent Unapei 34, qui est désigné pour vous mener à bien votre mission;
- Un suivi régulier peut être mis en place pour les situations nécessitant plusieurs interventions.

👤 Secteurs d'intervention

La mission d'aide administrative est disponible sur les secteurs suivants : Lunel, Castelnaud-le-Lez, Grabels, Montpellier et Bassin de Thau.

👤 Ce qu'il est utile de connaître

- Les **principaux sites officiels** : *service-public.fr*, *mdph34.fr*, *caf.fr*, *ameli.fr*;
- Les **coordonnées des organismes locaux** (MDPH 34, CAF de l'Hérault, CPAM...);
- Les délais habituels de traitement pour les principales démarches;
- Les **ressources** de l'Unapei 34 pour orienter les familles en cas de besoin spécifique;
- Le **site internet de l'Unapei 34**.



PARTICIPATION

AU CONSEIL

DE VIE SOCIALE



En rejoignant cette instance, vous devenez un maillon essentiel du lien entre les personnes accompagnées, leurs familles et les équipes de l'Unapei 34.

L'Unapei 34 est une association parentale : son fonctionnement repose en grande partie sur l'implication de bénévoles, qui portent les valeurs d'écoute, de respect et d'inclusion au quotidien.

Aucune compétence juridique n'est nécessaire pour cette mission. Ce qui compte, c'est votre patience, votre sens de la pédagogie et, surtout, votre envie sincère d'aider.

➤ Qu'est-ce que le Conseil de Vie Sociale ?

✖ Définition et rôle

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance réglementaire propre aux établissements et services sociaux et médico-sociaux. Prévu par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale, il constitue un droit fondamental pour toute personne accueillie dans un établissement.

Concrètement, le CVS se réunit 3 fois par an et réunit **les représentants des personnes accompagnées, des familles et de l'équipe de direction**. C'est un espace de dialogue, d'échanges et de propositions autour du fonctionnement de l'établissement ou du service.

✖ Ce qu'on y aborde

- L'organisation et la vie quotidienne dans l'établissement ou le service ;
- Les activités proposées et les projets en cours ;
- Les conditions de séjour, d'accueil et d'accompagnement ;
- Les questions relatives aux droits et à l'autonomie des personnes ;
- Toute proposition visant à améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

✖ Pourquoi c'est important ?

Le CVS est bien plus qu'une simple réunion obligatoire. C'est un espace où la parole des personnes les plus vulnérables est reconnue, entendue et prise en compte. Participer au CVS, c'est affirmer que chaque personne, quelle que soit sa situation, a le droit de s'exprimer sur sa propre vie.

> Votre rôle de bénévole au CVS

Écouter avec bienveillance

Votre première mission est d'écouter. Les personnes accompagnées peuvent parfois avoir du mal à formuler leurs besoins ou à prendre la parole en public. En tant que bénévole, vous créez un espace de confiance en :

- Accordant votre pleine attention à chaque personne qui s'exprime ;
- Reformulant avec douceur pour s'assurer d'avoir bien compris ;
- Ne jugeant jamais les remarques ou les émotions exprimées ;
- Laissant le temps nécessaire à chacun pour trouver ses mots.

Guider pas à pas

Certaines personnes accompagnées peuvent avoir besoin d'aide pour comprendre les sujets abordés en réunion ou pour préparer leurs interventions. Votre rôle est d'être un guide accessible et patient :

- Expliquez les termes complexes avec des mots simples ;
- Aidez à structurer les idées et les demandes avant la réunion ;
- Accompagnez la personne dans la prise de parole si elle le souhaite ;
- Assurez un suivi entre les séances pour maintenir le lien.

Donner les clés de l'autonomie

L'objectif final de votre accompagnement est de rendre les personnes plus autonomes dans leurs démarches. Il ne s'agit pas de parler à leur place, mais de leur donner les outils pour s'exprimer par elles-mêmes :

- Encouragez chaque prise d'initiative, aussi petite soit-elle
- Valorisez les progrès et les contributions de chacun
- Transmettez progressivement des repères pour qu'ils puissent agir seuls
- Célébrez les réussites collectives lors des réunions

> Votre rôle de bénévole au CVS

Cette mission ne requiert aucun diplôme particulier. En revanche, certaines qualités humaines sont essentielles pour la mener à bien avec succès :

- Patience et bienveillance : connaissance de l'association et de son projet ;
- Sens de l'écoute active : aisance avec la prise de parole en public ;
- Pédagogie et clarté : bon relationnel avec tous types de public ;
- Empathie et respect : capacité d'adaptation aux situations diverses.

> Organisation pratique

✂ Fréquence et déroulement

- Le CVS se réunit 3 fois par an, aux dates fixées en début d'année avec l'établissement ;
- Chaque séance dure en général entre 1h30 et 2h ;
- Un ordre du jour est établi à l'avance et transmis aux participants ;
- Un compte-rendu est rédigé à l'issue de chaque réunion.

✂ Secteurs d'intervention

La mission CVS est disponible sur les secteurs géographiques suivants :

- Montpellier
- Castelnau-Le-Lez
- St-Martin-de-Londres
- Viols-le-Fort
- Bassin de Thau (Frontignan, Mèze)
- Lunel

✂ Avant votre première réunion

- Prenez contact avec un référent Unapei 34 pour une réunion de présentation ;
- Demandez à consulter les comptes-rendus des séances précédentes ;
- Renseignez-vous sur les particularités du public accueilli dans l'établissement ;
- N'hésitez pas à visiter l'établissement pour vous familiariser avec l'environnement.



DEVENIR

ADMINISTRATEUR

Le rôle de l'administrateur(rice)

En rejoignant le Conseil d'Administration de l'Unapei 34, vous devenez acteur(rice) à part entière de la gouvernance associative. Votre engagement contribue directement à améliorer la vie de personnes en situation de handicap mental et de leurs familles.

Défendre les droits et l'avenir des personnes accompagnées

Un administrateur participe directement aux décisions qui concernent l'accompagnement, les projets et l'évolution des établissements et services. L'association a pour mission de représenter et défendre les intérêts des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles, tout en développant des solutions adaptées tout au long de la vie.

Être administrateur, c'est agir concrètement pour améliorer la qualité de vie et les droits des personnes.

Donner une voix aux familles et aux personnes concernées

Le conseil d'administration est majoritairement composé de parents et proches, ce qui garantit que les décisions restent ancrées dans la réalité du terrain. L'administrateur est un relais essentiel entre les familles, les personnes accompagnées, les professionnels et les établissements de l'Unapei 34.

Être administrateur, c'est un rôle clé pour faire remonter les besoins réels et éviter les décisions déconnectées.

Participer aux orientations stratégiques

L'administrateur veille au respect du projet associatif et participe aux grandes orientations : développement de nouveaux dispositifs, partenariats, politiques d'accompagnement, innovation sociale.

Être administrateur, c'est un rôle de gouvernance, avec un véritable impact sur l'avenir de l'association et du territoire.

Renforcer la force du mouvement parental

Le mouvement Unapei repose historiquement sur l'engagement bénévole des familles. Plus les administrateurs sont nombreux et impliqués, plus l'association est forte pour :

- Défendre les droits auprès des pouvoirs publics ;

- Peser dans les politiques du handicap ;
- Développer de nouveaux projets.

Être administrateur, c'est contribuer à un mouvement collectif qui dépasse son propre établissement de référence ou son propre enfant.

Missions principales

- Participer activement aux réunions du Conseil d'Administration
- Contribuer à la définition et au déploiement du projet associatif
- Porter des projets ou des initiatives mis en œuvre par les équipes professionnelles
- Être actif aux différentes instances du CA : Administrateur à la vie associative et familiale (CAVAF) ou Administrateur en charge de la gestion financière
- Représenter et défendre les intérêts des personnes accompagnées et de leurs familles
- S'impliquer dans des actions de sensibilisation, de plaidoyer ou des événements associatifs
- Participer à des commissions ou groupes de travail thématiques selon vos centres d'intérêt
- Veiller au bon fonctionnement et à la transparence de la vie associative
- Être un relais avec nos interlocuteurs externes

Pourquoi s'engager avec l'Unapei 34 ?

Devenir bénévole à l'Unapei 34, c'est bien plus qu'un simple acte de solidarité. C'est une expérience humaine enrichissante, qui vous permet de développer des compétences relationnelles, de découvrir le secteur médico-social et de tisser des liens forts avec des personnes attachantes et leurs familles. C'est aussi rejoindre une communauté de femmes et d'hommes engagés, portés par les mêmes valeurs de respect, d'inclusion et de solidarité.

L'association vous accompagne dans votre mission en vous proposant un accueil personnalisé, un suivi régulier et des échanges avec les équipes professionnelles. Vous n'êtes jamais seul(e) : l'Unapei 34 veille à ce que chaque bénévole se sente soutenu, valorisé et épanoui dans son engagement.

Ce que nous recherchons

Aucune compétence technique particulière n'est forcément requise. L'ingrédient essentiel, c'est la motivation et l'envie de s'engager au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Profil recherché

- Proche d'une personne en situation de handicap (parent, fratrie, ami(e)) ou citoyen(ne) engagé(e) ;
- Motivé(e) à s'impliquer dans la vie associative et la gouvernance d'une organisation ;
- Disponible pour les réunions et pour des missions ponctuelles ;
- Prêt(e) à travailler en équipe avec d'autres administrateurs et des équipes professionnelles.

La diversité, notre force

L'Unapei 34 valorise la diversité des profils au sein de son Conseil d'Administration. Des personnes aux parcours variés, santé, finance, enseignement, droit, gestion, communication, social, renforcent la richesse et l'efficacité de nos décisions. Chacun(e) apporte un regard unique et complémentaire.

Ce que vous y gagnez

Devenir administrateur de l'Unapei 34, c'est donner du sens à son engagement personnel. Une expérience humaine forte qui comprend :

- Un engagement citoyen et solidaire, la participation à une cause majeure : l'inclusion ;
- Le développement de compétences valorisantes en gouvernance, stratégie et relationnel ;
- La satisfaction d'agir concrètement pour améliorer la vie de personnes vulnérables et le sentiment d'utilité sociale ;
- La possibilité de mettre en relation votre réseau avec l'Unapei 34 ;
- Un réseau humain et professionnel enrichissant, en lien avec le réseau national Unapei ;
- Des formations et des ressources mises à disposition ;
- Une intégration progressive et un accompagnement dès votre arrivée au CA ;
- La possibilité d'évoluer vers des responsabilités plus importantes (Bureau, présidence de commission...).

Devenir administrateur de l'Unapei 34 est un engagement particulièrement important, à la fois pour les personnes en situation de handicap, pour les familles, et pour la société.

Comment rejoindre le CA ?

Vous êtes intéressé(e) par cette mission ? Voici les étapes pour rejoindre le Conseil d'Administration de l'Unapei 34 :

1. **Contactez-nous** par email ou téléphone pour exprimer votre intérêt et poser vos questions
2. **Rencontre informelle** avec un ou plusieurs membres du CA pour mieux vous connaître
3. **Participation à une réunion du CA** en tant qu'observateur, pour découvrir le fonctionnement
4. **Candidature formelle** et présentation à l'Assemblée Générale pour élection au CA



L'Unapei 34 accompagne les personnes en situation de handicap mental tout au long de votre vie, dans le respect de leur personne, de leur dignité et de leur bientraitance.

Le parcours de vie chaque personne accompagnée s'appuie sur la liberté de faire ses propres choix, sur l'accompagnement de la personne à être un citoyen à part entière.

L'UNAPEI 34 EN CHIFFRES

1300

**PERSONNES
ACCUEILLIES**

860

SALARIÉS

33

**ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES
MÉDICO-SOCIAUX**



75 RUE CLÉMENT FRANÇOIS PRUNELLE
ZAC EUROMÉDECINE II
34790 GRABELS

04 67 54 29 77
association@unapei34.fr
www.unapei34.org